



Crèche les Oursons



Projet d'accueil

**Administration Communale d'AUDERGHEM
Service de la Petite Enfance**

Numéro d'agrération O.N.E.: 63/ 21002/ 02
Chaussée de Wavre 1181,
1160 Bruxelles
E-mail : oursons@auderghem.brussels
Tél : 02/647 78 52

Table des matières

<u>1 PRESENTATION DE LA CRECHE</u>	1
<u>2 L'EQUIPE</u>	2
2.1 LA DIRECTRICE, INFIRMIERE PEDIATRIQUE	2
2.2 L'ASSISTANTE SOCIALE	3
2.3 LE MEDECIN	4
2.4 LES PUERICULTRICES	4
2.5 LE PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE CUISINE	5
2.6 LE POUVOIR ORGANISATEUR	5
<u>3 MODE D'ACCUEIL</u>	6
3.1 LA FAMILIARISATION	6
3.2 ORGANISATION DES JOURNEES	7
3.3 LA COMMUNICATION	7
3.4 LE DEPART A L'ECOLE	8
<u>4 LA SANTE DE L'ENFANT</u>	8
4.1 L'ALIMENTATION	8
4.2 LAIT MATERNEL / LAIT ARTIFICIEL	8
4.3 LA DIVERSIFICATION	8
4.4 ORGANISATION DES REPAS	9
<u>5 PEDAGOGIE</u>	10
<u>6 LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE</u>	11
6.1 VIS A VIS DE L'ENFANT	11
6.2 VIS A VIS DES PARENTS	11
6.3 FORMATIONS	12
<u>7 APPROCHE EDUCATIVE ET PROGRAMME D'UNE JOURNEE</u>	12
7.1 LA SECTION DES BEBES, DITE PANDA (DE LA NAISSANCE A 12 MOIS)	12
7.2 LES SECTIONS SEMI-VERTICALES, DITES : PLUME, GRIZZY ET BALOO (DE 12 MOIS AU DEPART A L'ECOLE)	14
<u>8 LIEUX D'ACTIVITES</u>	19
<u>9 EVOLUTION DE NOTRE TRAVAIL ET OBJECTIFS POUR LES ANNEES A VENIR</u>	20
<u>10 CONCLUSION</u>	20

1 PRESENTATION DE LA CRECHE

La crèche communale « Les Oursons » est située sur la Chaussée de Wavre à Auderghem. Elle bénéficie de la proximité des transports en commun : Station de métro Hankar et bus 34. Elle peut accueillir 63 enfants de la naissance jusqu'au départ à l'école, sans aucune distinction socio-culturelle, et ce, de 7h30 à 18h.

La crèche est fermée chaque année durant un mois, alternativement en juillet et en août, la période entre Noël et Nouvel an et certains ponts. Les congés sont communiqués en fin de chaque année.

La crèche « Les Oursons » a été complètement rénovée en 2018 et est disposée maintenant sur 2 niveaux. Elle est composée de 4 sections appelées par des noms d'ours de fiction. Le premier étage est composé de deux sections semi-verticales (enfants d'âges mélangés de 12 mois jusqu'au départ à l'école) donnant directement accès à une grande terrasse extérieure.

Le rez-de-chaussée est constitué d'une section semi-verticale (enfants d'âges mélangés de 12 mois jusqu'au départ à l'école) et de la section des bébés (de la naissance jusqu'à 12 mois) donnant toutes deux, directement accès au jardin.

Ayant une seule section de bébés pour trois sections semi-verticales, nous pouvons plus aisément inscrire des enfants tardivement.

Le grand hall de la crèche à quant à lui été aménagé en espace psychomotricité, espace contes et lieu d'activités diverses.

Durant les vacances scolaires, l'école communale voisine : « Les Marronniers » offre l'opportunité aux enfants de profiter de sa cour, sa bibliothèque et même de sa salle de gymnastique.



2 L'EQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire veille au bon fonctionnement de la crèche et de ses petits pensionnaires. Elle se compose :

- D'une infirmière pédiatrique (temps plein),
- D'une assistante sociale (4/5^e temps),
- De 15 1/2 puéricultrices (TP, ½ temps et 4/5^{ème} temps)
 - 3 puéricultrices dans la section des bébés, dite Panda : section pouvant accueillir 15 enfants ;
 - 3 puéricultrices dans la section semi-verticale, dite Plume, située au rez-de chaussée, section pouvant accueillir 15 enfants ;
 - 3 puéricultrices dans la section semi-verticale située à l'étage, dite Grizzy, section pouvant accueillir 18 enfants ;
 - 3 puéricultrices dans la section semi-verticale située à l'étage, dite Baloo, section pouvant accueillir 15 enfants.
 - 3 puéricultrices dites « volantes » sont présentes en renfort de l'équipe. L'une en temps plein et l'autre en mi-temps.
- D'une équipe d'entretien appelée « Les Toquées étoilées » composée de 3 cuisinières/techniciennes de surface dont 2 en 4/5^{ème} temps.

Descriptions des différentes fonctions :

2.1 La directrice, infirmière pédiatrique

L'infirmière-directrice preste un temps plein, disponible sur rendez-vous ou selon les horaires affichés sur sa porte.

Ses rôles :

- Assume le suivi quotidien des enfants accueillis en collaboration avec le Médecin et aux côtés de l'équipe qui les accompagne : puéricultrices, assistante sociale ;
- Est attentive au développement global de chaque enfant dans son individualité grâce à ses observations lors de ses passages en section, ses réunions avec les puéricultrices et les avis médicaux et paramédicaux qu'elle consulte via le carnet ONE ;
- Travaille en collaboration avec le service OCAPI, la consultation ONE de la chaussée de Wavre, le service SAPHIR et les centres de prise en charge pour enfants qui présentent des difficultés ;
- S'assure du suivi vaccinal des enfants ;
- Écoute et soutient les puéricultrices dans leur travail quotidien ;
- Sert de relais entre l'équipe et le pouvoir organisateur ;
- Est un soutien à la parentalité ;
- Est garante du respect des règles d'hygiène dans le milieu d'accueil ;
- Construit un projet d'accueil (à réactualiser périodiquement) avec la collaboration de l'équipe et veille à l'application de celui-ci;
- Maximise en permanence le taux d'occupation de son milieu d'accueil ;
- Gère et anime l'équipe, organise des réunions d'équipe ;
- Est l'interlocutrice privilégiée des parents ;
- Veille au bien-être des enfants, de leurs parents ainsi que du personnel ;

- Gère les entrées, les passages et les départs d'enfants, en collaboration avec l'assistante sociale, afin d'optimaliser le taux d'occupation du milieu d'accueil ;
- Planifie le déroulement de la journée, élabore les menus des repas ;
- Planifie le déroulement de la semaine (congés, formations etc ...) ;
- Dirige, organise et motive tous les membres de l'équipe ;
- Veille à la sécurité et au bien-être des membres du personnel placés sous sa direction ;
- Est attentive au respect des normes d'hygiène sur le lieu de travail.

2.2 L'assistante sociale

L'assistante sociale préte un 4/5^e temps réparti sur tous les jours de la semaine. Ses horaires sont affichés sur la porte de son bureau.

Ses rôles :

- Accueille les parents lors de l'inscription et assure le volet social du dossier ;
- Explique le ROI (règlement d'ordre intérieur) aux parents, en ce compris le projet d'accueil ;
- Planifie les admissions/adaptations en tenant compte de la réglementation, des besoins des parents et des réalités de la structure ;
- Propose les entrées, les passages et les départs d'enfants en fonction des besoins des parents, de la réglementation. Elle en réfère à l'Infirmière-Directrice en veillant à optimaliser le taux d'occupation du milieu d'accueil ;
- Assure le respect du contrat d'accueil ;
- Calcule l'intervention financière des parents et sa révision ; établit les factures.
- Assure la gestion du registre de présences en veillant au respect des règles en vigueur ;
- Est l'autre interlocutrice privilégiée des parents ;
- Observe le développement global de chaque enfant dans son individualité ;
- Assure le suivi et l'orientation des familles qui rencontrent des problèmes d'ordre familiaux, sociaux et économiques ;
- Effectue des visites à domicile, le cas échéant ;
- En accord avec la Direction soutient les puéricultrices et fournit aux membres de l'équipe, et à l'infirmier.ère, les informations sur le tissu familial qui sont nécessaires pour moduler les décisions concernant l'enfant sur le plan médical et autre ;
- Exerce un rôle de prévention auprès de l'équipe et des familles : gère les situations de maltraitance d'enfant, en collaboration avec le.la directeur.rice et les services sociaux compétents ;
- Écoute et soutient les puéricultrices dans leur travail quotidien ;
- Est un soutien à la parentalité ;
- Aide à la construction et au bon suivi du projet d'accueil avec la collaboration de l'équipe ;
- Remplace l'infirmier.ère directeur.rice en cas d'absence.

2.3 Le médecin

En temps normal, un médecin (généraliste ou pédiatre) assure le suivi médical des enfants au sein de la crèche. Il peut également effectuer les vaccins recommandés par l'ONE aux enfants dont les parents en ont fait la demande écrite au préalable.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de médecin rattaché à la crèche les «Oursons». Les parents doivent assurer le suivi de la santé et le suivi vaccinal de leur enfant via leur pédiatre ou à la consultation ONE de leur choix.

En cas de question relative à la santé, l'infirmière de la crèche peut toujours se référer à la référente santé et au conseil pédiatre de l'ONE.

2.4 Les puéricultrices

Chaque puéricultrice travaille en tant que référente, soit dans la section des bébés, soit dans l'une des sections semi-verticales. (voir point 5)

Chaque section se compose de 3 à 4 puéricultrices, pour 15 à 18 enfants, qui assurent les soins des enfants au quotidien. Elles veillent à leurs développements psychoaffectifs et moteurs et sont à l'écoute des attentes des parents.

Les puéricultrices sont les premières interlocutrices des parents, elles travaillent directement en collaboration avec eux afin d'assurer la continuité entre la maison et la crèche. C'est pourquoi, l'implication active des parents est indispensable pour que la prise en charge des enfants se fasse dans les meilleures conditions.

Rôles de la puéricultrice :

- Assume le suivi quotidien des enfants accueillis sous le contrôle et la direction de l'Infirmière-Directrice ;
- Est attentive au développement global de chaque enfant dans son individualité grâce à ses observations;
- Est un soutien à la parentalité ;
- Respecte les règles d'hygiène dans le milieu d'accueil ;
- Est l'interlocuteur privilégié des parents quant au déroulement de la journée de l'enfant ;
- Administre les repas et les collations aux enfants ;
- Prodigue des soins (change, toilette ...) aux enfants ;
- Aménage l'espace d'accueil et l'entretient ;
- Administre les médicaments sous prescriptions ainsi que les médicaments élémentaires autorisés par l'ONE ;
- Prépare les biberons et exceptionnellement les collations ;
- Participe aux réunions d'équipe ;
- Travaille en collaboration avec ses collègues directes et indirectes ;
- Fait preuve d'esprit d'équipe ;
- Est garante de l'application du projet pédagogique.

Afin de répondre aux normes imposées par l'ONE en termes d'horaires et de prorata enfant/puéricultrices, les puéricultrices sont présentes à la crèches suivant les horaires ci-dessous :

- 7h30 - 15h30
- 8h-16h
- 8h30 - 16h30
- 9h - 17h
- 10h - 18h00

Ces tranches horaires dépendent des heures de présences des enfants.

2.5 Le personnel d'entretien et de cuisine

Les trois fées du logis de la crèche, surnommées « Les Toquéées étoilées » assurent les fonctions de techniciennes de surface mais également de cuisinières.

Elles veillent au nettoyage quotidien et à la désinfection régulière des locaux qui accueillent les enfants, suivant les normes d'hygiène en vigueur dans les collectivités d'accueil, dictées par l'ONE.

Elles préparent avec soin les menus établis par l'infirmière directrice et s'assurent que chaque enfant puisse recevoir le repas de la consistance voulue en fonction de son âge. (Lisse, écrasée, morceaux...)

Elles respectent également les régimes alimentaires des enfants comme les allergies, les intolérances ou les convictions religieuses.

Les menus sont affichés chaque semaine sur un tableau à côté de la cuisine et répondant au label GOODFOOD, la crèche propose des fruits et légumes respectant la saisonnalité.

Elles prélèvent des échantillons de nourriture qui seront soumis à l'analyse de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) dans le but de s'assurer la distribution de repas sains, servis selon des règles d'hygiène et de conservation strictes.

Le laboratoire BRULABO vient aussi prélever les aliments préparés pour les analyser.

2.6. Le pouvoir organisateur

Le Pouvoir organisateur est composé du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d' Auderghem. Ce dernier a fixé un règlement interne tout en tenant compte des normes imposées par l'O.N.E. Cette dernière subventionnant notre structure d'accueil. C'est ce même pouvoir organisateur qui décidera des périodes de fermeture de la crèche.

3 MODE D'ACCUEIL

3.1 La familiarisation (rôle des parents)

L'entrée à la crèche

Le premier jour de l'enfant est arrivé. L'enfant commencera son parcours à la crèche par 2 semaines de **familiarisation**.

La familiarisation est l'étape la plus importante dans l'accueil de votre enfant. Elle sert à faire connaissance avec lui et vous afin de créer un lien de confiance entre nous. C'est durant cette période que vous cèderez progressivement votre place, le temps de l'accueil, au professionnel. Il est donc important que vous puissiez prendre une place active lors de la familiarisation afin que la transmission de votre enfant se fasse en douceur et par étapes.

Quand : Le premier jour de familiarisation est fixé lors de la signature du contrat d'accueil et sera ensuite validé lors du rendez-vous social environ 1 mois avant l'entrée de l'enfant en crèche.

Les puéricultrices demanderont pour se faire, aux parents, de remplir un fascicule créé par elles-mêmes intitulé « *Ma petite histoire* ». Ce dernier sera complété avec ceux-ci lors de la familiarisation et servira de guide à l'équipe afin de connaître les habitudes de l'enfant. Ce moment de partage permet aux parents d'échanger sur leurs attentes mais aussi leurs inquiétudes ou tout autre questionnement éventuel par rapport à la prise en charge de leur enfant.

De plus, pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions, il leur sera demandé d'apporter les objets qui sont chers à leur enfant et qui le sécuriseront tels que doudou, tétine, foulard avec odeur des parents... (voir brochure ONE : La familiarisation)

Comment s'organise la familiarisation ?

La familiarisation se déroule pendant 2 semaines (10 jours). Les horaires vous seront communiqués pour la 1^{ère} semaine par téléphone via la puéricultrice référente de votre enfant. Ils vous seront ensuite envoyés par email par la travailleuse psycho-médico-sociale de la crèche.

- **Semaine 1** : Vous accombez votre enfant en section tous les jours (même si le contrat est prévu en 4/5^{ème}) durant 30 min à 1h en matinée.
- **Semaine 2** : Vous n'accompagnez plus votre enfant en section et l'accueil se fait de façon progressive de quelques heures jusqu'à une demie journée en fonction de votre enfant. Vous devez rester joignable et disponible durant cette semaine. L'accueil se fera entre 9h et 9h30 du matin dans la section de votre enfant par la référente ou sa relais.
- **Semaine 3** : Votre enfant est accueilli selon son contrat d'accueil ou si cela s'avère nécessaire, une prolongation de la familiarisation peut s'organiser.

Le passage de la section des bébés à la section semi-verticale

Une nouvelle familiarisation s'effectue lorsque l'enfant passe de la section des bébés à la section semi-verticale.

Avant le passage de l'enfant dans sa nouvelle section, la nouvelle puéricultrice de référence fera connaissance avec celui-ci. Pour cela, elle sera amenée à se rendre régulièrement dans la section des Panda afin de rencontrer le nouvel enfant qu'elle prendra en charge avec son équipe. Elle fixera également un rendez-vous avec les parents afin de leur faire visiter la nouvelle section et d'expliquer les particularités de ce nouvel environnement.

Ensuite, durant la semaine de familiarisation, la puéricultrice de référence de l'enfant de la section des Panda l'accompagnera dans sa nouvelle section et transmettra toutes les informations à son sujet à sa nouvelle référente. L'enfant restera alors de 30 minutes jusqu'à plusieurs heures dans sa nouvelle section le temps de son adaptation.

La puéricultrice de référence des Panda complètera alors un feuillet intitulé : « Mon passage ». Celui-ci reprendra les habitudes de l'enfant qui seront transmises à la nouvelle référente grâce à ce support. De cette façon, cette dernière aura aussi un guide sur la prise en charge à effectuer.

Lorsque les passages sont programmés, une puéricultrice en renfort est prévue dans la première section afin que les soins des autres enfants ne soient pas mis à mal.

3.2 Organisation des journées

Une fois la familiarisation terminée, l'enfant commencera la crèche selon les horaires que les parents auront préalablement établis avec l'Assistante sociale lors de la signature du contrat d'accueil.

L'heure d'arrivée et de départ de l'enfant est demandée car cela déterminera les horaires du personnel.

Il est demandé aux parents d'arriver pour **17h50** au plus tard et d'amener leur enfant le matin pour maximum **9h30** dans la section. Ainsi les puéricultrices pourront démarrer les activités. Ces horaires sont également essentiels pour que les moments de séparations et de retrouvailles ne soient pas mis à mal. L'équipe compte donc à nouveau sur l'entièvre collaboration des parents pour que la transition se fasse à douceur.

3.3 La communication

Dans toutes les sections, la puéricultrice note quotidiennement sur des feuilles journalières le déroulement de la journée de chaque enfant. (S'il a bien dormi, s'il a bien mangé, les selles...,) Ces données étant retransmises oralement en fin de journée aux parents.

Cependant, notre priorité étant la bonne collaboration avec les parents, un *cahier de communication* est mis à la disposition de ceux-ci afin de pouvoir échanger via un autre moyen que la parole. Ce cahier est rendu le soir avec toutes les informations importantes quant au déroulement de la journée.

L'équipe compte donc sur ceux-ci pour que le cahier soit remis complété avec les informations de la maison afin qu'une bonne transition puisse se faire.

3.4 Le départ à l'école

L'enfant peut rester à la crèche jusqu'à son départ à l'école. Cependant, nous remarquons que bon nombre d'entre eux sont déjà prêts à 2 ans ½. La décision revient aux parents mais ceux-ci pourront être aiguillés par les puéricultrices qui donneront un avis objectif sur leurs observations à ce sujet. Les parents sont donc rapidement invités à prendre contact avec l'école de leur choix afin de connaître les modalités d'inscription.

Si la future école de l'enfant est « Les Marronniers », celui-ci pourra faire sa familiarisation dans cet établissement tout en restant à la crèche. Ainsi les puéricultrices l'accompagneront jusqu'à sa future classe et viendront ensuite le rechercher.

L'adaptation se fait, en général sur une semaine, tous les matins, de 8h15 à 10h45.

Chaque départ est célébré par une petite fête où les parents sont invités dans la section.

4 LA SANTE DE L'ENFANT

La vaccination obligatoire en milieu d'accueil et le suivi médical de votre enfant sont expliqués dans le ROI.

4.1 L'alimentation

Lors de l'élaboration du dossier d'entrée ainsi que durant la familiarisation, l'infirmière et les parents pourront discuter du régime alimentaire de l'enfant.

4.2 Lait maternel / Lait artificiel

Si la maman allaite son bébé et qu'elle n'a pas la possibilité de se déplacer durant la journée, celle-ci peut apporter son lait maternel à la crèche. Elle veillera alors à respecter la chaîne du froid en plaçant le lait dans un contenant réfrigéré. Devront également être indiquées sur le flacon les mentions suivantes :

- Le nom de l'enfant ;
- La date et l'heure à laquelle le lait a été tiré.

Si l'enfant est sevré, la crèche fournit les laits suivants :

1 ^{er} et 2 ^{ème} âge							
Nan	Nan Ha	Nan AR	Nan Evolia	Nan Evolia HA	Nutrilon	Nutrilon HA	Nutrilon AR

Si les parents administrent un autre lait, celui-ci devra être apporté dans une boîte fermée.

4.3 La diversification (rôle des parents)

Dès que l'enfant montre de l'intérêt pour la nourriture, en général entre 4 et 6 mois, il est conseillé de débuter la diversification alimentaire. L'introduction des légumes se faisant au

fur et à mesure et à un rythme de 3 jours, les parents commencent en général le weekend. L'équipe continue ainsi le légume qu'ils ont introduit les jours restants pour ensuite poursuivre avec un autre. Afin de développer un maximum le palais de l'enfant, une multitude de fruits et légumes différents lui sera proposé. De cette manière, l'enfant sera amené à goûter de tout.

4.4 Organisation des repas

Dans la section des bébés, le lait restant l'alimentation de base jusque 1 an, des biberons de lait seront administrés pour les enfants dont la diversification n'est pas encore totalement installée ou qui en réclament le besoin.

Pour les autres, les repas solides seront donnés en priorité aux enfants ayant mangé le plus tôt. (L'équipe se base donc sur la transmission que les parents font au matin). Ensuite les enfants mangent chacun à leur tour sur les genoux, dans des relax ou chaises hautes en fonction de leurs acquisitions motrices et de leurs confort.

Tant que l'enfant n'a pas mangé la quantité minimale de 200 grammes, son repas sera complété par un biberon de lait. Il en va de même pour le gouter de fruits, la quantité minimale recommandée étant de 250g de fruits, l'enfant recevra un complément de lait s'il n'a pas mangé suffisamment.

Ainsi, l'équipe s'adapte aux besoins de l'enfant et à son rythme. Les textures évolueront également en fonction du rythme de chaque enfant. Ainsi, ils commenceront par des purées lisses pour se voir ajouter au fur et à mesure des morceaux aux repas.

De l'eau accompagne chacun des repas, elle sera administrée au goblet à chaque enfant régulièrement durant la journée.

Dans les sections semi-verticales, le rythme est plus collectif mais les enfants les plus jeunes peuvent encore avoir un biberon de lait au matin ou en après-midi. Les puéricultrices s'adaptent aux besoins individuels des enfants.

L'administration des repas solides commence par les plus jeunes. Ceux-ci, en fonction de leurs acquisitions motrices, mangent sur les genoux, sur des chaises hautes ou à table. Ils apprennent, au fur et à mesure de leur croissance, à se servir de la cuillère et à manger seuls.

Les grands comprennent alors qu'ils doivent patienter. Ils pourront alors faire une activité calme et ensuite aider à mettre la table une fois que les plus petits auront terminé.

De l'eau est servie à chaque repas au verre mais pour les plus grands, les parents seront invités à apporter une gourde d'eau pour que leur enfant puisse boire à sa guise durant toute la journée également.

Les menus sont constitués chaque jour de :

Le midi :

- Un potage ou des cuites/crudités
- Un repas complet à base de :

- pomme de terre ou riz ou pâtes ou variantes de céréales
- légumes de saison
- viande rouge ou blanche ou poisson gras ou maigre ou œuf
(Il y a un jour végétarien par semaine.)
- Une huile (colza, maïs, olive, tournesol)
- Un dessert (des fruits)
- De l'eau comme boisson.

Le goûter :

Pour les plus grands : Toujours à base de fruits, celui-ci est composé d'un laitage un jour sur deux et de variété de pains.

Pour les plus petits d'une panade de fruit, le pain sera ajouté, mixé, à la panade dans un premier temps puis sera un accompagnement à mâchouiller au fur et à mesure des acquisitions de l'enfant.

En cas d'allergie ou d'intolérance à certains aliments, un papier du médecin sera demandé l'attestant. Sans cela, l'enfant sera amené à manger de tout.

Les anniversaires du mois sont regroupés sur une seule date. De cette façon, il y a un jour par mois un goûter de fête qui sera réalisé avec les enfants. (cake, crumble...)

5 PEDAGOGIE

La crèche les « Oursons » travaille avec la ***méthode de référence***.

Les groupes étant constitués d'environ 15 enfants pour 3 puéricultrices. Une puéricultrice est référente de 5 enfants en moyenne, selon les sections. Lors de son passage dans la crèche, chaque enfant aura deux puéricultrices référentes. La première l'accompagnera de son arrivée, dans la section des Panda, jusqu'à environ 1 an. Elle passera ensuite le relais à la deuxième référente qui l'accueillera dans l'une des sections semi-verticales, qui suivra à son tour l'enfant jusqu'à son départ à l'école. Ainsi, même si toutes les puéricultrices de la section correspondante s'occupent de tous les enfants, 2 d'entre elles auront un regard plus avisé sur celui-ci.

Le rôle de référente est de pouvoir être plus attentive sur les enfants de son groupe et de lui de prodiguer tous les soins de bases : le change, la mise au lit et l'administration des repas. Cette méthode apportant sécurité et rassurance aux enfants qui voient en la puéricultrice une figure d'attachement.

La semi-verticalisation

Pratiquant la semi-verticalisation (tout âge mélangé de 1 an à 2 ans ½ - 3 ans), l'aménagement des lieux est essentiel.

Chaque âge a des besoins spécifiques auxquels la crèche répond grâce à des espaces pensés et aménagés. Ainsi les plus grands bénéficieront d'espaces qui leur sont réservés et les plus petits se verront offrir des jeux adaptés à leurs âges.

De plus, afin que les enfants du même âge puissent par moment se retrouver entre eux, ceux-ci sont amenés à sortir de leur section pour profiter des lieux extérieurs (jardin, cour,

terrasse, bibliothèque, salle de gym), de l'espace psychomotricité, contes ou encore des tables mises à leur disposition dans le hall afin de faire des ateliers peintures, pâtisseries,...

Afin d'améliorer sans cesse sa prise en charge de l'enfant, l'équipe organise régulièrement des réunions d'équipe et de sections afin de discuter des meilleurs aménagements possibles afin que chaque enfant trouve sa place dans le groupe.

Les espaces internes au sein de la section sont quant à eux pensés selon la **méthode Loczy**. L'enfant étant considéré comme une **personne à part entière**, notre but (et selon la méthode Loczy) est de le rendre le plus autonome possible de l'adulte. Cette méthode vise à aménager les espaces en proposant des « coins » : coins doux, moteur, symbolique... incitants ainsi l'enfant à aller là où il le souhaite et à le laisser interagir seul.

L'adulte est présent en tant qu'observateur ou afin de répondre aux besoins des enfants. Il sera également là pour encourager l'enfant dans ses acquisitions tout en le laissant faire. De cette façon, il lui montrera qu'il a confiance en lui et le poussera à y arriver seul.

Les activités qui seront proposées aux enfants seront préférentiellement de l'ordre de l'expérience. (exemples : peinture corporelle au cacao, marche dans les flaques l'hiver (bottes) ou piscine en été, récolte des feuilles mortes en automne...)

Ainsi les enfants seront amenés à manipuler, toucher, expérimenter des matières afin de découvrir de nouvelles sensations avec lesquelles ils sont moins familiarisés.

6 LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE

6.1 Vis à vis de l'enfant

- Adapter son environnement en fonction de son âge et de ses compétences en proposant des jeux et des aménagements qui respectent son évolution développementale.
- L'amener à être autonome de l'adulte.
- L'encourager à faire ses expériences, lui donner confiance en lui.
- Lui procurer l'affection dont il a besoin.
- Répondre à ses besoins primaires : dormir, manger,...
- L'encourager au langage en lui proposant des livres, en chantant...
- Eveiller sa curiosité et sa créativité par le biais d'activités de bricolage, par des sorties en extérieur...

L'équipe veille aussi à sa santé concernant tous les besoins vitaux (préventions des infections, mesures d'hygiène et de sécurité....).

6.2 Vis à vis des parents

- Etablir un lien de confiance et de respect mutuel par le dialogue et les échanges au quotidien
- Assurer la continuité entre la maison et la crèche
- Communiquer afin de répondre au mieux aux besoins des enfants
- Accorder un long moment de partage pendant la familiarisation afin de préparer la venue de l'enfant

6.3 Formations

L'équipe de la crèche des Oursons est en recherche continue de développement, c'est pour cela que toute l'équipe suit des formations chaque année. Celle-ci est ouverte aux changements afin de répondre au mieux aux besoins et au bien-être de l'enfant et ce dans le respect de notre projet d'accueil. Ce dernier ayant été pensé en fonction des besoins des enfants mais également de l'équipe tout en respectant la réalité du terrain et l'infrastructure du bâtiment.

7 APPROCHE EDUCATIVE ET PROGRAMME D'UNE JOURNÉE

7.2 La section des bébés, dite Panda (de la naissance à 12 mois)

L'équipe est composée de 3 puéricultrices dont la référente de l'enfant. Elles veillent au bien-être des 15 bébés que la section peut accueillir par jour. Une salle de jeux, un dortoir et une salle de bain composent l'espace prévu pour les enfants de cet âge.



Les modules d'activité et les objets de différentes textures sont présentés aux enfants. Les tapis sont en matière lavable afin d'assurer un environnement le plus sain possible. Nombreux sont les microbes en crèche, nous sommes donc attentifs à les éradiquer un maximum.

Une biberonnerie se situe à l'intérieur de la section et est pourvue d'un frigo pouvant accueillir le lait maternel.

Les soins prodigués dans cette section sont individualisés.

Le sommeil à l'extérieur

Comme pratiqué dans les pays nordiques, la section des Panda, a la possibilité de pouvoir proposé aux parents qui le souhaitent, la sieste à l'extérieur pour leur enfant. L'espace prévu à cet effet est pourvu d'un préau permettant aux enfants d'être protégés des intempéries. Les lits étant positionnés contre la vitre de la section, les enfants ont la possibilité d'être surveillés en permanence par les puéricultrices.

De cette façon, les enfants qui ont parfois des difficultés d'endormissement pourront profiter du grand air, couverts en fonction de la saison.



La familiarisation

Lors de la familiarisation, (modalités expliquées plus haut) les puéricultrices expliquent aux parents le fonctionnement de la section et se renseignent sur les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, doudou, rituels).

Elles expliquent aussi la raison de certaines habitudes :

- Vêtements amples pour faciliter la liberté de mouvements.
- Pieds nus pour garder une meilleure stabilité lors de l'acquisition de la marche.
- Déposer au maximum le bébé sur le dos pour la liberté de mouvements (il roulera de lui-même quand il sera prêt).
- Apprentissage de l'endormissement seul afin que chaque enfant puisse bénéficier du même temps d'attention.

La relation de confiance avec les parents

Lors de la familiarisation, grâce au dialogue qui s'instaure entre les parents et l'équipe, un climat de confiance s'établit. Ainsi que tout au long de son séjour La participation active des parents est donc essentielle.

L'enfant fait désormais partie d'une collectivité de 15 enfants, il devra donc apprendre à partager ses moments d'attentions avec les autres. Il apprendra à patienter, laissant ainsi les puéricultrices le temps d'accorder le même temps à chacun. Il y a donc une limitation dans les soins qu'ils devront comprendre tout autant que leurs parents.

La transition entre les parents et la crèche

Comme expliqué lors de la familiarisation, lorsque l'enfant entre définitivement à la crèche, les parents n'entrent plus dans la section, mais restent à la barrière de la salle de jeux.

Ils ont le temps de déshabiller leur bébé, de lui dire au revoir, d'expliquer aux puéricultrices les informations importantes au bon déroulement de la journée et de transmettre leur enfant. Il est bien entendu les parents peuvent, à tout moment, téléphoner pour avoir des nouvelles de leur enfant afin, si nécessaire, d'être rassuré.

En fin de journée, lorsqu'ils viennent chercher leur enfant, les puéricultrices prendront aussi le temps d'expliquer le déroulement de la journée et de répondre aux questions si les parents en ont. Le carnet de liaison sera également rendu.

Ces moments de séparation et de retrouvaille sont essentiels pour l'enfant. Il est important que les parents prennent le temps pour dire au revoir et pour retrouver celui-ci.

La journée de votre enfant

L'état d'esprit de l'équipe est toujours qu'un enfant est une **personne à part entière**. Veiller à respecter son rythme et ses besoins est donc essentiel.

Pour cela, la **collaboration** avec les parents ainsi qu'une bonne observation de l'enfant permettront de connaître les particularités de chacun. Pour l'y aider, l'équipe demandera aux parents d'apporter l'objet transitionnel ou « doudou » de la maison qui accompagnera l'enfant lors des siestes ou dès qu'il en aura besoin.

Chaque enfant évoluant à son rythme, il lui sera possible de jouer, de manger et de dormir quand il le désire. Les puéricultrices sont vigilantes au respect du bien-être et au rythme de chaque bébé. Elles mettront l'enfant au lit dès qu'elles voient des signes de fatigue comme elles lui administreront les repas en fonction des signes de faim.

Chaque enfant aura un échange personnel et privilégié avec la puéricultrice lors des soins, des repas ou du câlin mais également dès qu'il en aura envie.

Au niveau psychomoteur, le bambin ne sera pas mis dans une position qu'il n'a pas apprise de lui-même, c'est à dire, qu'il ne sera pas assis s'il ne sait pas s'asseoir tout seul, il ne sera pas forcé à se mettre debout ou à marcher s'il ne l'a pas acquis de lui-même. L'enfant évoluera à son rythme accompagné des encouragements de la puéricultrice.

Vers l'âge de 12 mois, ou lorsque votre enfant sera prêt, il ira en section semi-verticale et fera connaissance avec sa nouvelle référente et les enfants qui occupent déjà cette section.

7.2 Les sections semi-verticales, dites : Plume, Grizzy et Baloo

(de 12 mois au départ à l'école)

Ces sections sont encadrées chacune par une équipe composée de 3 ou 4 puéricultrices, dont la puéricultrice référente de l'enfant, pour un groupe de 15 à 18 enfants.

Âgés entre 12 mois et environ 3 ans, ces enfants disposent d'une mobilité plus grande, il est donc nécessaire de leur offrir un espace plus étendu avec un aménagement plus diversifié et adapté à chaque âge. On y retrouve un dortoir, une aire de jeux, un espace aménagé de petites tables et une salle de bain équipée de petites toilettes.

Les activités sont proposées de façon plus collective exceptés pour les plus petits dont les soins restent individualisés. Le mélange d'âge dans ces sections offre la possibilité aux enfants d'interagir entre eux de façon éducative. Les plus grands prenant soin des plus jeunes et les plus jeunes étant stimulés par leurs ainés.



L'Eveil

Trois « coins » restent en permanence accessibles aux enfants :

Un coin doux

Coin calme où l'enfant peut s'installer sur un tapis et s'entourer de coussins. Il pourra y feuilleter un livre si l'envie lui dit. L'accès à son doudou et sa tutute lui sera accessible s'il le souhaite.



Un coin psychomotricité

Coin pourvu de modules où l'enfant pourra grimper, sauter, se dépenser.



Un coin symbolique

Coin aménagé d'une dinette ou petits mobiliers de cuisine ou lits bébés où l'enfant pourra reproduire ou inventer les scènes de la vie quotidienne.



En dehors de ces « coins », les puéricultrices proposeront aux enfants des activités diverses comme :

- Jeux d'éveil qui stimulent l'exploration sensorielle : récipients hermétiques remplis d'eau, de grains de riz, pâtes mais aussi à travers la danse ;
- Jeux de construction, jeux d'assemblage ;
- Jeux de langages : les enfants ont la possibilité de feuilleter des livres. Cette activité est encadrée par une puéricultrice qui incite les enfants à décrire les histoires imagées ;
- Une conteuse de la bibliothèque vient aussi une semaine sur deux raconter des histoires et les enfants ont également accès à la bibliothèque de l'école, de temps à autre par petit groupe. De plus, deux puéricultrices animent des ateliers contes toutes les mercredis ;
- Jeux d'imitation : poupées, déguisements, pousssettes, dînettes, petites voitures ;
- Jeux d'éveil musical : apprentissage de chansonnettes accompagné de la gestuelle, écoute de musiques enfantines ou classiques ;
- Jeux incitant l'activité motrice : bassins de balles, chariots de marche, bascules à une ou deux places ;
- Activités plutôt dirigées : telles que peinture, dessins, pâte à sel, plasticine; ces activités sont aussi encadrées par une puéricultrice ;
- Activités expérimentales : peinture corporelle au cacao, jeux d'eau (flaques, piscine...), découvertes des éléments de la nature : neige, feuilles d'automne... ;
- Education à la santé : brossage des dents, lavage des mains, propreté...

Les enfants ont toute la liberté d'aller d'un jeu à l'autre et de choisir l'activité qu'ils ont envie de faire. Nous n'interrompons pas un enfant dans son jeu.

Déjà à cet âge, l'apprentissage du respect des autres et des règles de vie en communauté est important puisque les enfants évoluent en collectivité. Les règles doivent donc être cohérentes, stables et compréhensibles pour les enfants. Pour cela, les interdits sont expliqués et au besoin répétés, calmement, mais avec fermeté pour que les enfants les assimilent. Celles-ci sont également appuyées par des supports didactiques et visuels affichées en section.

L'apprentissage de l'autonomie est directement lié à l'instruction de la vie en collectivité. Les enfants de cet âge commencent à jouer ensemble et parfois cela génère des conflits entre eux. Notre objectif est d'essayer d'intervenir le moins possible pour que les enfants

arrivent à gérer le conflit d'eux-mêmes. Les puéricultrices sont donc observatrices et si besoin est, interviendront.

La propreté

La salle de bain est composée de sanitaires adéquats pour les jeunes enfants. L'enfant est valorisé et encouragé à utiliser le « petit pot » lorsque celui-ci devient propre mais sans insistance. Pour cela aussi, tout est une question de rythme, cette maîtrise et cette autonomie au niveau des sphincters dépend de l'évolution de chaque enfant. Au début de cet apprentissage les petits accidents sont fréquents et normaux. C'est pourquoi il est préférable que l'enfant soit en culotte et chemisette afin de faciliter le retrait rapide des vêtements. Banaliser les accidents permettra d'éviter un éventuel blocage de cette acquisition. Les puéricultrices y sont donc particulièrement attentives.

Cette étape nécessite encore une fois, une totale collaboration avec les parents.

Les enfants portant des langes sont quant à eux changés régulièrement tout au long de la journée.

Le lavage des mains est appliqué avant le repas.



Les repas

Les plus petits mangent avant les plus grands accompagnés de leur puéricultrice de référence.

Deux puéricultrices s'occupent de donner à manger au plus petits tandis qu'une autre s'occupe de faire patienter les plus grands. Cette dernière leur proposera tout d'abord de ranger la section (activité à laquelle ils participent volontiers) et puis fera une activité calme avec ceux-ci.

Selon leurs acquisitions, les plus petits sont amenés à manger progressivement à table. Ils apprennent à manipuler la cuillère et apprendrons à goûter aux différentes textures. Chaque enfant évoluant à son rythme, les puéricultrices adaptent leur méthode en fonction des enfants : repas servi à table ou sur une chaise haute ou sur les genoux. L'enfant mangera selon ses besoins et pourra tester la nourriture avec ses mains. Cependant, il apprendra au fur et à mesure à se servir de couverts.

Une fois le tour des plus grands, ceux-ci sont amenés à mettre la table ; à disposer les bavoirs et à se resservir eux même dans les plats une fois la première fournée servie. Une place à table (toujours la même) leur est attribuée.

Les plus jeunes étant alors, à ce moment, changés, rafraîchis et amenés à écouter une histoire avant la sieste.

Une fois les grands changés après leur repas, une musique douce invite les enfants à rejoindre leurs lits.

La sieste

Le rythme de vie de l'enfant est maintenant plus régulier. Ce qui entraîne une organisation journalière interne plus ponctuée (repas, sieste, goûter). Son rythme de sommeil sera quant à lui toujours adapté en fonction de ses besoins.

Cependant, en règle générale dans les sections semi-verticales la plupart des enfants font la sieste après le repas de midi. Pour les autres, ils seront invités à faire des jeux calmes en section pour ne pas perturber le sommeil des autres.

Une puéricultrice surveille en permanence la sieste tandis qu'une autre s'occupe des enfants qui ne veulent pas dormir où dont leurs parents ont prévu de venir rechercher leur enfant durant ce laps de temps.

La familiarisation

Afin que la transition entre la section des bébés et la section verticale se fasse en douceur, une nouvelle familiarisation se fera. Mais cette fois, c'est la référente de l'enfant qui l'accompagnera dans sa nouvelle section. Un document : « Mon passage » sera alors complété par celle-ci et remis à la nouvelle référente (voir point c). Un parent peut accompagner son enfant si il le désire durant cette nouvelle période de familiarisation.

La relation de confiance entre les parents et la crèche

(Voir chapitres de la section des bébés)

Les objectifs sont les mêmes : la collaboration, le dialogue et le bien-être de l'enfant.

Le cahier de liaison sera également rendu rempli en fin de journée et reviendra complété au mieux possible par les parents pour le lendemain.

La journée de votre enfant dans une section semi-verticale

Horaires d'une journée type :

7h30-9h30 : jeux libres : coins

9h : change à la demande

9h30 : accueil : le bonjour et la présentation des copains

10h : activités : bricolage/sortie jardin/psychomotricité/vélos/cuisine ou jeux libres

11h : repas

11h40 : change à la demande

12h : lecture

12h20 : musique douce pour accompagner les enfants au lit
12h30 : sieste
14h30 : change à la demande
14h30 : jeux libres : coins
15h : gouter
15h30 : sortie jardin/psychomotricité ou jeux libres
16h30 : chants/marionnettes/ jeux créatifs : puzzle, dessin ou jeux libres

A l'arrivée des parents, les puéricultrices expliqueront le déroulement de la journée de leur enfant et répondront aux questions de ceux-ci. Le carnet de liaison sera rendu.

8 LIEUX D'ACTIVITES

En plus de ce que l'école « Les Marronniers » nous propose, nous essayons d'optimiser au maximum tous les espaces de la crèche.

L'espace psychomoteur



Le jardin



La terrasse



9 ÉVOLUTION DE NOTRE TRAVAIL ET OBJECTIFS POUR LES ANNÉES À VENIR

Le personnel de la crèche essaye de se remettre régulièrement en question afin d'évoluer, de satisfaire aux exigences des parents et d'offrir un maximum de bien-être aux enfants.

Pour cela, l'équipe suit régulièrement des formations extérieures, deux journées pédagogiques annuelles sont prévues ainsi que des auto-évaluations pour se fixer les objectifs à venir.

Le personnel est sans cesse en questionnement afin de trouver de meilleures méthodes éducatives en vue d'améliorer la prise en charge des enfants. En effet, la pédagogie actuelle étant encore récente, l'équipe se réinvente sans cesse en vue de l'améliorer.

Pour cela, des réunions d'équipe et de sections sont organisées toutes les 6 à 8 semaines afin d'échanger sur les enfants, les pratiques et les nouveaux projets.

10 CONCLUSION

La crèche les « Oursons », par ses méthodes pédagogiques diverses et par son envie constante d'évolution offre un environnement propice à tout parent en recherche d'autonomie pour son enfant. Ce dernier étant guidé par des règles de vie lui apportant un cadre auquel il a besoin. Il pourra ainsi évoluer en toute quiétude, acquérir une certaine indépendance, tout en apprenant à respecter ses copains et leur différence dans un univers qui lui est adapté.

Pour cela, l'équipe est en demande d'une collaboration maximum avec les parents afin que celle-ci puisse chaque jour progresser et innover.

